



COMMUNIQUE MEDIALOUP

La Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges a accueilli le troisième et dernier atelier Médialoup phase II le 26 novembre 2014, à Epinal

Dix-neuf Fédérations Départementales de chasseurs, la Fédération Nationale des Chasseurs, la Fédération des Associations de chasse et de conservation de la faune sauvage, le CNERA Prédateurs-Animaux Déprédateurs et la DR de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la DDTM et DREAL Rhône Alpes, l'Association Nationale des Lieutenants de Louvèterie et la DDT des Vosges ont été accueillies au siège de la fédération des chasseurs à Epinal.



Figure 1: Le Président Mathieu (FDC 88) et les autres participants

La matinée de travail a permis de faire quelques constatations :

Le loup est en croissance tant spatiale que numérique en Europe comme en France, et ce, depuis le début des années 90 où les premiers individus venant d'Italie ont été détectés. Début 2014, 30 départements étaient concernés, et le nombre de communes de présence régulière aurait encore augmenté de 14% par rapport à 2013. 35 zones de présence permanentes sont identifiées à l'issue du suivi 2013-2014, et la population de loups est estimée à 301 individus.

En France, le loup peut faire l'objet de mesures de régulation en dérogation au régime de protection stricte issu de la Directive Européenne Habitat Faune Flore. Afin de limiter son impact sur l'élevage et dans le cadre de l'arrêté ministériel du 15 mai 2013 et d'arrêtés préfectoraux départementaux d'application, des loups peuvent être prélevés lors de battues au grand gibier.

Des études menées par les Fédérations Départementales des Chasseurs du massif alpin ressort un constat assez généralisé d'un impact du loup limité à moyen terme sur les niveaux de plans de chasse des départements alpins. Depuis deux décennies, malgré le retour du loup, les prélèvements départementaux de sangliers, cerfs, chevreuils, chamois ont été en augmentation régulière, ayant permis le maintien d'une chasse durable.

En revanche, de manière localisée et/ou ponctuelle, les populations de certains ongulés sauvages, tels que le chevreuil ou le mouflon, ont pu baisser de façon assez significative. Une redistribution de ces populations et une modification de leur comportement est également notée par les chasseurs.

L'impact de la prédation par le loup sur le grand gibier reste donc un sujet d'analyse complexe, multifactoriel et à considérer selon les territoires et échelles d'analyse.

L'après-midi a été consacrée à un bilan sur la situation dans les massifs vosgien et jurassien, ou plus largement dans le Nord-Est de la France. Deux zones de présence dite permanente sont aujourd'hui identifiées : celle de Haute-Marne-Vosges-Meuse et celle de Haute-Vosges.

L'occupation récente de territoires de plaine par le loup pose de nouvelles problématiques aux membres du groupe national loup et parties prenantes : suivi de la population de loups par le réseau Loup-Lynx, impacts socio-économiques sur les systèmes d'élevage de ces départements, anticipation par les sociétés locales de chasse et groupement d'intérêt cynégétique, perception par les populations des communes rurales nouvellement concernées.

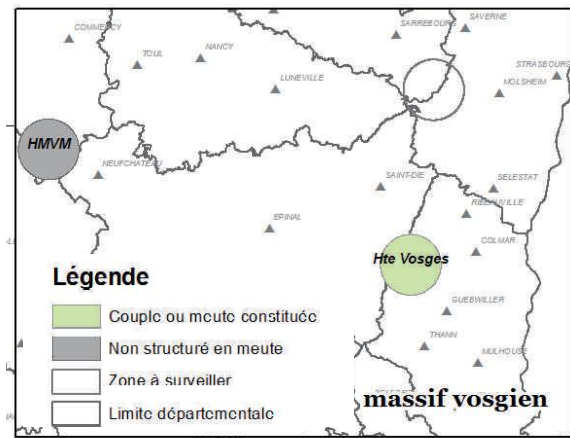


Figure 2: ZPP Loup 2013-2014
Extrait du bulletin Loup du Réseau n°31, p.15

Compte tenu des perspectives d'évolution de la population lupine, les fédérations de cette région sont donc encouragées à anticiper et prendre contact avec leur préfet, l'ONCFS et les instances agricoles pour constituer un groupe de travail sur la question.

En tant qu'acteurs de terrain, les fédérations de chasseurs et des chasseurs sont appelés à participer au réseau loup lynx, afin de contribuer à la collecte et à la remontée d'informations sur le loup.

Le cycle du projet Médialoup s'achèvera par une conférence de clôture prévue en juin 2015.

Pour plus d'informations sur le projet Médialoup et les comptes rendus des ateliers, consulter le site Internet du projet sur : <http://medialoup.chasseurdefrance.com>



Figure 3: Le Président Mugnier et une partie de la tribune

André Mugnier

Responsable du projet Médialoup
Président de la Commission Grands Prédateurs
Président FDC 74